



**RÉGION ACADÉMIQUE  
MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports

## APPEL A PROJET 2022 : « SPORTS DE NATURE »



**Date limite de dépôt des dossiers :  
31 août 2022**

**Dossier à retourner par courrier postal à :  
DRAJES Mayotte**

5, rue Fundi Hamada  
97600 MAMOUDZOU  
Tél stand : 02 69 63 33 75

Et

**Adresser une copie par mail à :**  
[drajes976-sport@ac-mayotte.fr](mailto:drajes976-sport@ac-mayotte.fr)

# CAHIER DES CHARGES

## CONTEXTE ET ENJEUX

Les sports de nature sont des supports d'activités bénéfiques à la prévention des risques sanitaires et l'épanouissement personnel des pratiquants. Ils constituent un indéniable vecteur de développement économique et touristique des territoires et contribuent à leur attractivité. Ils sont également de formidables outils d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, en permettant un accès à la nature du plus grand nombre.

La démarche engagée dans le cadre de cet appel à projets vise à favoriser l'émergence de projets structurants, afin de développer l'attractivité touristique, le développement économique de Mayotte tout en tenant compte du respect de l'environnement par les sports de nature.

La logique d'intervention de l'appel à projets est :

- d'accompagner le développement de l'offre d'activités de pleine nature
- de faire bénéficier le territoire de l'image dynamique associée aux sports de nature
- de faire de la protection du patrimoine naturel terrestre et nautique de Mayotte un enjeu de l'éco-tourisme sportif
- de valoriser les filières des sports de nature
- de développer les retombées économiques des sports de nature sur le territoire
- d'ancrer les pratiques locales par le renforcement de la structuration autour des clubs.

## OBJECTIFS

L'appel à projet « Sports de nature » a pour but de promouvoir le développement maîtrisé des sports de nature par :

- l'accès aux lieux de pratique (espaces, sites et itinéraires) et l'animation des sites de pratique ;
- le développement et l'amélioration de l'offre de pratique des sports de nature de qualité et encouragement à la pratique encadrée ;
- la sensibilisation au respect de l'environnement par la pratique dans des milieux naturels et le rôle éducatif des sports de nature ;
- la promotion des disciplines sportives de pleine nature par le milieu aquatique, nautique et terrestre ;
- l'utilisation des sports de nature comme levier éducatif, de maintien de la santé, de lien social et de développement durable.

L'appel à projet « Sports de nature » ambitionne de donner des moyens complémentaires aux porteurs de projets contribuant au développement de ces sports, et de le faire dans les meilleures conditions possibles afin d'encourager la pratique d'activités physiques et sportives pour le plus grand nombre mais également dans une logique de promotion touristique et de mise en marché de l'offre « sports de nature ».

## **STRUCTURES ELIGIBLES**

- Les associations loi 1901, à but non lucratif, qu'elles soient sportives ou non ;
- Les collectivités territoriales et leurs groupements.

## **CRITERES D'ELIGIBILITE**

Les projets proposés devront s'inscrire dans l'un des deux volets suivants :

- Sports nautiques et aquatiques
- Sports de pleine nature

L'accompagnement financier des projets proposés sera fixé en fonction des critères suivants :

1. Le positionnement du projet au regard des enjeux de développement durable
2. La montée en qualité des infrastructures
3. L'amélioration de l'accès au site et/ou le développement des services sur site
4. Le caractère innovant du projet
5. La capacité du projet à s'inscrire sur le long terme
6. L'impact environnemental

## **EXEMPLES DE PROJETS ELIGIBLES**

- Développement de bases nautiques en fixe et mobiles
- Développement de sentiers de VTT
- Balisage de sentiers
- Parcours sportifs de pleine nature
- Actions de sensibilisation environnementale par le biais des activités sportives : sortie kayak-nature, marche nordique pédagogique en espace naturel, toutes activités sportives proposant une approche pédagogique particulière sur les enjeux environnementaux ;
- Projet d'itinérance pédestre, équestre ou vélo avec actions de sensibilisation des publics sur la faune et la flore ;
- Opérations citoyennes de ramassage des déchets basées sur une activité sportive (ex : longe-côte, paddle, canoë, randonnées...);
- Evènement proposant la découverte des activités sportives de pleine nature ;
- Développement de l'attractivité touristique par la proposition d'offres de séjours sportifs
- Formation aux métiers des sports de nature

## **NATURE DES DEPENSES**

- Signalétique d'accès, balisage, RIS, outils cartographiques
- Acquisition de matériel
- Etude environnementale avant-projet
- Outils de communication/promotion
- Formation

## TAUX DE PARTICIPATION ET PLAFONNEMENT

- Taux de participation maximal fixé à 80% du montant total du projet,
- Aide plafonnée à 30 000 €

*Remarque : Le budget prévisionnel doit être équilibré en incluant la demande de subvention  
Le montant demandé dans le budget de l'action doit être cohérent avec celui figurant dans le budget de la structure et celui figurant sur l'attestation sur l'honneur.*

## DEPOT DE LA DEMANDE

**Le dossier de demande de subvention est à déposer avant le 31 août 2022 à :**

### **DRAJES Mayotte**

5, rue Fundi Hamada

97600 MAMOUDZOU

Tél stand : 02 69 63 33 75

Et à adresser une copie par mail à :

[drajes976-sport@ac-mayotte.fr](mailto:drajes976-sport@ac-mayotte.fr)

### **Associations - pièces à joindre :**

- Le dossier de demande de subvention dûment complété (cerfa)
- Le projet associatif (projet de développement)
- Le budget n-1 de l'association approuvé par l'assemblée générale
- Le rapport d'activité approuvé par l'assemblée générale
- Un RIB

En cas de 1ère demande ou de modification, joindre également les pièces suivantes :

- Une copie du récépissé de déclaration en Préfecture
- La composition du bureau
- Les statuts de l'association

### **Collectivités - pièces à joindre :**

- Le dossier de demande de subvention dûment complété (cerfa)
- Lettre signée du porteur de projet demandant une subvention
- Note d'opportunité décrivant le projet et l'intérêt pour le développement des sports de nature
- Pour l'investissement : devis estimatif détaillé
- Un RIB

## **VOTRE CONTACT**

[drajes976-sport@ac-mayotte.fr](mailto:drajes976-sport@ac-mayotte.fr)

Tél. : 02 69 63 33 75

### **Mathieu BROUSSE**

Conseiller des animations sportives

[mathieu.brousse@ac-mayotte.fr](mailto:mathieu.brousse@ac-mayotte.fr)

Port. : 0639 60 50 64